

ETUDE UFC SUR L'EAU DU ROBINET : DETECTION NE SIGNIFIE PAS CONTAMINATION

La détection de traces infimes de phytos n'est en aucun cas révélatrice d'un quelconque risque pour les populations.

La population française bénéficie d'une eau de qualité

Depuis 15 ans, les résultats du rapport du SOeS* révèlent **une amélioration continue de la qualité sanitaire des cours d'eaux et des nappes phréatiques en France, qui fait l'objet d'une attention toujours plus soutenue** : 95% des eaux superficielles et 81% des eaux souterraines respectaient les normes de qualité environnementales en 2013. **En ce qui concerne l'eau du robinet**, seulement **0,005 % de la population a été confrontée** à un arrêt ponctuel de la distribution d'eau (quelques jours par an, et uniquement dans des zones très limitées).

L'UIPP rappelle qu'une détection de traces infimes, largement inférieures aux normes de sécurité établies par les autorités indépendantes, n'est en aucun cas synonyme d'un quelconque risque pour les populations concernées.

Les instruments de mesure actuels des laboratoires de contrôle, dont ceux missionnés pour cette étude UFC ont tellement évolué en quelques décennies qu'ils peuvent aujourd'hui détecter jusqu'à la plus infime trace d'une substance, quelle que soit sa nature. **Il est donc nécessaire d'analyser les résultats au regard de seuils significatifs : réglementaires et/ou toxicologiques.**

L'encadrement européen des produits phytos compte parmi les plus stricts au monde, en termes de protection de la santé humaine et de l'environnement.

La préservation de la qualité de l'eau est évidemment prise en compte dans les études scientifiques préalables à la mise sur le marché d'un produit phyto. Les recherches portent sur la sécurité de **nombreux organismes aquatiques**, dont les **poissons**, mais également sur **les mécanismes et la cinétique de dégradation des substances actives dans l'eau.**

L'UIPP réaffirme son engagement à travailler, au plus près de la filière agricole, à la mise en place et à la promotion de **démarches concrètes d'amélioration de la qualité de l'eau, notamment par la réduction efficace des pollutions ponctuelles et des risques de transfert de produits phyto vers les cours d'eau et les nappes.** En témoigne la mise en place d'actions concrètes sur le terrain pour réduire efficacement les risques de transfert des résidus de phytos vers les eaux comme la participation à **l'Observatoire Pesticeros**, ou les **projets TOPPS à travers l'Europe.**

* <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/environnement/s/milieux-eau.html>

Service de presse

Julie Chaouat : 01 42 12 28 66 - jchaouat@proteines.fr / Charles Collet : 01 42 12 81 966 - ccollet@proteines.fr

À propos de l'UIPP :

L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 22 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.

Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable.



Pour nous suivre : www.uipp.org, Twitter : [@UIPPorg](https://twitter.com/UIPPorg)